

## COMMUNE DE GIMEL Municipalité

## PREAVIS MUNICIPAL No 11-2016

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 octobre 2016

Objet: Budget 2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2017 qui boucle avec un déficit de Fr. 278'471.40.

Le Budget a été transmis par mail à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 2 décembre 2016.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 11-2016,
- Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
- 1. D'adopter le budget 2017 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 11 octobre 2016.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas Syndique ucy Thalmann ecrétaire municipale